



Montreuil, le 17 juillet 2019

Une ou deux réformes des retraites en marche ?

Le patronat, soutenu par la droite, ne cesse de s'attaquer à tous les avantages acquis par le Conseil National de la Résistance (C.N.R.). Denis KESSLER (Vice-Président du MEDEF) avait d'ailleurs précisé dans les colonnes de « Challenges » d'octobre 2007 qu'il fallait effacer tout ce qui avait été construit socialement entre 1945 et 1956.

De réformes en réforme paramétrique*, les salarié.e.s doivent travailler plus longtemps, totaliser davantage de trimestres et les retraité.e.s ont leur pension désindexée sur les salaires et sont matraqués fiscalement.

La dernière campagne présidentielle a été une nouvelle occasion de relancer une grande offensive contre notre système de protection sociale. Fillon souhaitait un Blitzkrieg (guerre éclair allemande) pour aligner l'ensemble des régimes sur le bas et expliquait sans ambages que la seule vertu de la réforme à points était de diminuer chaque année les retraites. Le programme de Macron reprenait ce projet initié par deux économistes : PIKETTI et BOZIO. Il emballait son concept de beaux langages (juste, universel, simple...). Nous savons, après plus d'un an de consultation (pas de négociation), qu'il n'y aura rien de simple, en rien plus universel, et que surtout, il n'y aura rien de juste. Jupiter promettait que cette réforme serait cette fois systémique**, qu'elle ne retarderait pas l'âge de départ et ne serait pas destinée à faire de nouvelles économies.

Cette réforme était programmée, mais de nombreux ministres, de droite tendance Fillon et au sein de LREM déjà à droite, profitent du flou entretenu pour tenter de durcir le projet. Ils envisagent des économies plus rapides, aisées à appliquer et moins risquées politiquement, par une réforme paramétrique. Le Medef serait satisfait et garderait la gestion des caisses de retraite qu'il préside, le pouvoir et la main sur les milliards de réserves de ces caisses. Ce serait simple à réaliser en accélérant le calendrier de la loi Touraine, qui prévoit déjà de cotiser un trimestre supplémentaire tous les 3 ans...

C'est ainsi que Darmanin, Philippe, Buzin, Penicaut et consorts ont amené l'idée d'un âge d'équilibre pour le départ, devenu âge pivot à 64 ans pour aller vers 65 ans (déjà inscrit dans les préconisations du C.O.R.). Le COR (Conseil d'Orientation des Retraites) a repris cette idée à grand renfort de publicité en formulant de nouvelles prévisions d'équilibre financier qui ne serait plus atteint en 2036, mais en 2042 (selon des règles de calcul et critères qu'il invente et modifie les estimations chaque année. En 2016, le COR nous affirmait l'équilibre pour l'année 2025 !

Pour enfumer davantage encore les Français, le gouvernement soutient le « gentil » [Delevoye] puis les méchants déjà cités. Il diffuse ensuite l'idée qu'il pourrait ne plus y avoir une, mais deux réformes : une première, paramétrique serait inscrite dans le vote du PLFSS dès l'automne [Projet de Loi de Finances de la Sécurité sociale] retardant l'âge de la retraite ou ajoutant des trimestres ; la seconde serait la

transformation du système, en l'adossant sur des points, dont la valeur varierait par génération selon l'espérance de vie conformément au projet Delevoye/PIKETTI/CFDT, et pourrait être reportée après les municipales. La promesse électorale de Macron que la réforme à points ne reculerait pas l'âge de départ serait tenue, mais complétée par une mesure destinée à économiser sur le budget des retraites et à satisfaire sa droite et le grand patronat.

Tout le monde serait content SAUF NOUS et nous allons le faire savoir...

Delevoye ne donnera ses préconisations que le 18 juillet [après l'impression de ce texte], mais cela ne change rien sur la volonté de la droite, conduite par Macron, d'en finir avec notre système de retraite trop protecteur.

Il est impossible d'anticiper les quelques aménagements de la loi finale, car les ministres vont s'accorder sur une base et le débat législatif pourrait encore modifier certains aspects. Une réforme pourrait même être abandonnée, comme les « fuites médiatiques » orchestrées avant le 14 juillet le laissent penser... Mais que ce soit sous une forme ou une autre, des économies seront réalisées sur notre dos d'ici 2025, même si des mesures étaient reportées en début du quinquennat futur.

Soyons prêts et vigilants, car, de même qu'un train peut en cacher un autre, une réforme des retraites peut en masquer une autre. Ce qui est sûr c'est que les conquies de la résistance sont gravement menacés et nous devons ne convaincre qu'aucune loi, ni l'une, ni l'autre et encore moins les deux ne doivent être appliquées. Seule une lutte massive et acharnée, dès la rentrée, permettra de mettre en échec les réformes antisociales du gouvernement. Ce projet néfaste est déjà presque finalisé et peut ressurgir à tout moment.

A ce jour, rien n'est perdu, rien n'est acquis. Le gouvernement repousse d'élection en élection la mise en œuvre de la réforme par points et cela prouve qu'il craint la réaction des Français et de la CGT.

Nous ne voulons aucune des deux réformes ni d'autres économies réalisées sur les pauvres et les classes moyennes [pension de réversion...]. Sans cela, jeunes, salarié.e.s, retraité.e.s, nous serons toutes et tous perdant.e.s !

De l'argent, il y en a pour financer les retraites et toute la protection sociale : les 10 premières fortunes de France détiennent 350 milliards d'euros [ne pas reporter l'âge de la retraite à 64 ans ne représente que 2 milliards sur le budget de la Protection sociale].

***paramétrique : réforme paramétrique qui ne change pas le système, mais un ou plusieurs paramètres du système : l'âge de départ, les trimestres requis, le taux de cotisation, le pourcentage de retraite accordé pour un trimestre validé, etc.**

****systémique : changement du système, de ses objectifs et de son fonctionnement.**